



## AGENDA

9-16-23 NOVEMBRE

### THÉÂTRE

La troupe Antigrogné vous présente "Migraaaants (ou On est trop nombreux sur ce put\*\*n de bateau)" qui raconte les destins croisés de réfugiés, de passeurs, de politiciens (européens?), de citoyens, le temps d'une traversée de la Méditerranée. Une comédie à la fois noire et grinçante sur un drame de notre temps, mais également et surtout une comédie infiniment respectueuse et amoureuse des êtres humains. Les samedis 9, 16 et 23 novembre 2019 à 21h00 (Ouverture des portes à 20h30) Théâtre de l'Union familiale - 9 rue des Ecoles à Ezanville. Tarif adulte : 10 euros. Tarif -16 ans : 4 euros Réservations : 09 81 32 17 00 ou sur [www.antigrogné.fr](http://www.antigrogné.fr)



11 NOVEMBRE

### CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Rendez-vous à 9h15 devant la mairie pour se rendre au cimetière. Un vin d'honneur sera offert en mairie, salle du Conseil. Participation des élèves du Conservatoire de Musique d'Ezanville.

28 NOVEMBRE

### MARCHÉ DE NOËL DE PLAINE DE VIE

Ne manquez pas le marché de Noël solidaire de l'association Plaine de Vie de 16h à 19h. Cela se passe en même temps que la distribution des paniers et réunit une vingtaine de créateurs et artisans aussi locaux que talentueux. Rendez-vous au 42 rue du Chemin Vert pour une ambiance conviviale. [www.plainedevie.org](http://www.plainedevie.org)

30 NOVEMBRE - 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

### SALON DU TERROIR

La ville d'Ezanville accueille le Lions Clubs International à l'occasion de son 16<sup>ème</sup> Salon des Vins et Produits du Terroir au complexe de la Prairie. Cette manifestation a pour but de financer les œuvres et actions sociales du Lions Club d'Ezanville-Ecouen. Plus de 30 exposants venant de toute la France et de l'étranger y présenteront leurs produits authentiques du terroir et leur savoir-faire dans une ambiance conviviale. Animations et restaurations sur place. Samedi de 10 h à 19 h et dimanche de 10 h à 18 h. Entrée gratuite.



## VIE LOCALE

### LA VILLE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS

La Commune d'Ezanville, qui a vu sa population recensée en 2015, est concernée par la campagne annuelle de recensement de 2020. Dans cette perspective, la Ville doit recruter 20 agents recenseurs qui seront chargés d'effectuer la collecte des données auprès des habitants, du 16 janvier 2020 au 15 février 2020.

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune (population légale). Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc... Les résultats du recensement permettent ainsi de mieux adapter les décisions publiques à l'évolution de la société.

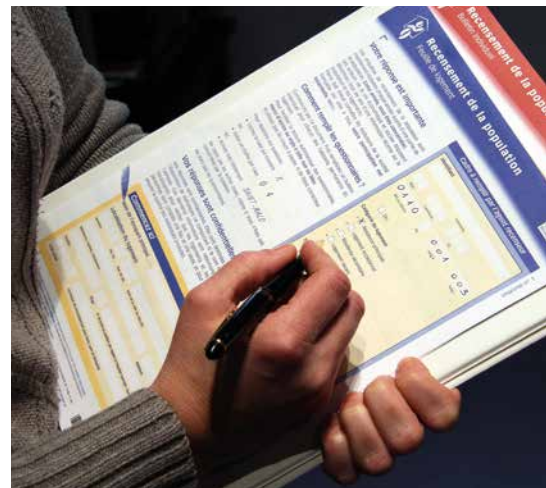
### LES MISSIONS DE L'AGENT RECENSEUR

Placé sous l'autorité du coordonnateur du recensement, chaque agent recenseur aura à sa charge un secteur géographique déterminé de la commune, celui-ci comprenant 200 à 250 logements. Il devra :

- s'engager à participer à tout le déroulement de l'opération et à participer aux journées de formation organisées par l'INSEE,
- effectuer le repérage des adresses de son secteur géographique et les faire valider par le coordonnateur,
- organiser de façon autonome son circuit afin de déposer les documents auprès des ménages, leur expliquer les modalités de déclaration en favorisant la collecte par internet et, le cas échéant, récupérer les formulaires,
- effectuer les contrôles nécessaires au respect de la qualité de la collecte (remplissage des documents, catégories de logements, etc...),
- tenir à jour son cahier de tournée et rendre compte régulièrement de l'avancement de la collecte au coordonnateur.

### LE PROFIL RECHERCHÉ

- être majeur, en possession d'un téléphone portable,
- grande disponibilité et ténacité: collecte et restitution des questionnaires en journée



mais également en soirée et le week-end (faire preuve d'une grande souplesse dans l'organisation du travail),

- bonne connaissance de la ville,
- bon relationnel,
- faire preuve de neutralité, discrétion et confidentialité (respect du secret des informations récoltées),
- conscience professionnelle,
- ordonné et méthodique: être en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation).

Les candidats à l'emploi d'agent recenseur devront être **disponibles dès le début du mois de janvier 2020** car ils bénéficieront d'une formation préalable et obligatoire à dates fixes sur les techniques et les procédures de recensement.

### COMMENT POSTULER ?

Toute personne intéressée devra adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae :

- soit par mail à [cdore@ezanville.fr](mailto:cdore@ezanville.fr)
- soit par courrier à Monsieur le Maire d'Ezanville - Place Jules Rodet 95 460 EZANVILLE.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Madame PUGELJ Sandrine, coordonnatrice du recensement de la population au 01 39 91 35 36.

## édito

### ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS, CHERS AMIS,

En 2008 nous avons inauguré le collège Aimé Césaire, construit sur le Chemin de Moisselles. Un parvis a été aménagé pour permettre le trafic des cars et des véhicules de parents d'élèves. L'espace disponible étant contraint sur cette voirie, nous avons décidé de mettre le Chemin de Moisselles en sens unique du collège vers Ecoeur.

D'autre part, les aménagements du quartier des Ouches, comprenant l'ancienne coopérative, l'ancien stade et une partie de la propriété des abattoirs, ont été entrepris. La 3<sup>ème</sup> tranche de l'opération prévoyait la démolition des abattoirs et la construction de logements en partie sociaux. La rue Colbert était raccordée sur la rue de la Fraternité, ce qui permettait aux habitants du Chemin de Moisselles de revenir chez eux sans faire le tour d'Ezanville. Or, malgré plusieurs procès entre le propriétaire des murs des abattoirs et celui du fonds, l'exécution de cette 3<sup>ème</sup> tranche n'a pu se faire. Cela a pénalisé la Ville en la privant de logements sociaux nécessaires au respect de la réglementation.

Ce n'est pas le seul inconvénient de la présence de ces abattoirs. Outre le fait que le raccordement de voirie n'est toujours pas exécuté, une association de riverains manifeste depuis de nombreuses années son mécontentement de voir perdurer des nuisances diverses : bruits, odeurs, mouches, pollution du Petit Rosne... Dernièrement, les services de la Préfecture ont sévèrement recadré cette entreprise avec une mise en demeure de supprimer plusieurs infractions dans un délai restreint. Nous allons en suivre l'exécution.

Récemment, avec le promoteur Nexity qui a exécuté les constructions neuves, nous avons obtenu un accord avec le gérant des abattoirs pour raccorder les deux rues en partageant l'espace, permettant ainsi un sens unique de la rue Colbert vers la rue de la Fraternité et en préservant l'accès aux abattoirs.

Cette dernière tranche due par Nexity permettra enfin la reprise par la Commune des voiries de ce quartier. Ceci étant, il n'en restera pas moins nécessaire un jour de transférer cette activité polluante se trouvant désormais au milieu d'un tissu pavillonnaire.



ALAIN  
BOURGOIS  
MAIRE D'ÉZANVILLE

## Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales  
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80  
Directeur de la publication // Alain Bourgeois  
Rédaction // Ève Pavési  
Conception-réalisation // RDVA // 0139 90 10 00  
Impression // STIP // 0139 91 91 73 // Dépôt légal à parution



## LECTURE PUBLIQUE

# LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SE LIVRE À VOUS!

La dynamique culturelle continue sur la Ville avec le développement des actions de la bibliothèque municipale. Expositions, animations, achats de nouveaux ouvrages, accueil des scolaires et partenariats avec le réseau des bibliothèques de l'agglomération, ça bouge à la bibliothèque !

## EXPOSITION « COMMENT UN LIVRE VIENT AU MONDE »



DU 4 AU  
23 NOVEMBRE

C'est en partenariat avec la Bibliothèque Départementale du Val d'Oise (BDVO) que cette exposition est proposée du lundi 4 novembre au samedi 23 novembre.

L'occasion pour la

bibliothèque d'Ezanville de lancer sa thématique de la saison autour du livre, de sa création à sa diffusion. Dans cette perspective, d'autres actions seront alors proposées non seulement à la bibliothèque mais aussi au sein d'autres établissements de la ville : des expositions pour tous les publics, des ateliers artistiques, des échanges avec des professionnels. À travers 14 panneaux, cette exposition invite

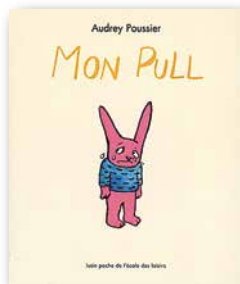
à un grand voyage dans les coulisses d'un livre de sa création à sa lecture.

Tout le cheminement est raconté à partir de l'album *Sous le grand Banian* de Jean-Claude Mourlevat et Nathalie Novi pour répondre aux questions des enfants sur l'univers magique du livre :

- Dans la tête de l'écrivain
- Le manuscrit chez l'éditeur
- L'illustratrice découvre l'histoire
- L'illustratrice réalise des images
- La maquette
- La longue histoire du papier
- La magie de la quadrichromie
- L'impression
- La reliure de l'album
- Comment le livre est diffusé
- Les libraires, la presse et les salons
- On lit à la maison ou à la bibliothèque
- On invente même d'autres histoires



## NOUVEAUX OUVRAGES



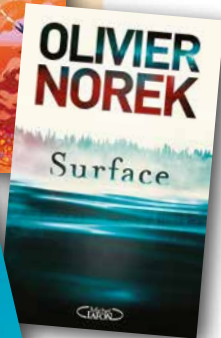
La bibliothèque municipale continue le renforcement de son fonds de lecture. Depuis la rentrée de septembre 2019, c'est environ 600 nouveaux ouvrages qui sont venus enrichir la collection.

• **Petite enfance :** contes, premières lectures, albums, etc.

• **Jeunesse :** BD, romans, romans policiers, documentaires autour des animaux, des sciences et vie de la terre, des loisirs créatifs, etc.



• **Adultes :** renforcement des ouvrages autour de l'art (musique, peinture, histoire de l'art etc.), BD adultes, romans, romans policiers, romans de terroir, livres sur la psychologie, sur l'éducation, etc.



## L'ÉCOLE À LA BIBLIOTHÈQUE !

Le travail auprès des scolaires se renforce également avec le développement de l'accueil des classes durant toute l'année et hors des heures d'ouverture au public.

L'accueil des classes élémentaires s'effectue le lundi. À chaque séance les élèves empruntent des ouvrages à emporter chez eux. Certaines classes profitent également de ce moment pour conter des histoires.

Les visites de classes ont pour but de familiariser les élèves avec la bibliothèque et de développer leur goût pour la lecture.

Par ailleurs, la bibliothèque travaille sur une sélection d'ouvrages pour dynamiser l'offre de lecture. Cette sélection se fait en fonction des fêtes et des coups de cœur des libraires ou encore des lecteurs. Par exemple pour Halloween, il y a une sélection de « livres qui font peur » autant pour les petits que pour les grands. Entre ces périodes de fêtes, les ouvrages coups de cœur permettent de proposer tout au long de l'année une pluralité de propositions. Cette sélection est accessible à tous les publics dont les scolaires.



## DÉCOUVREZ L'APPLICATION BIBENPOCHE



Disponible sur smartphone et tablette, cette application permet d'accéder directement à votre

compte, accéder à la recherche en ligne, réserver vos livres,... mais également de savoir, devant un livre qui vous plaît en librairie ou sur une affiche, si votre bibliothèque le met à disposition ! La recherche en ligne peut s'effectuer de plusieurs manières :

- saisie de termes (titre, auteur, sujet, etc.)
- « scan » du code-barre du document
- énoncer la requête de vive voix.



Avec BibEnPoche, vous pouvez également accéder aux informations pratiques de votre médiathèque.

Téléchargez cette application sur Google Play ou sur l'App Store.

## AGENDA DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE L'AGGLOMÉRATION

SAINT-GRATIEN

### LES HISTOIRES DES 4-9

le mercredi 6 novembre 2019. De 11h00 à 12h00

Des histoires pour les enfants de 4 à 9 ans (sans les parents !). Confortablement installé dans la salle du conte de la médiathèque, profitez des lectures des bibliothécaires.

Gratuit, sur réservation. Médiathèque Théodore Monod, salle du conte. Renseignements : 01 30 10 89 50

SAINT-GRATIEN

### MONSIEUR POUCE MET SON CHAPEAU - LE RÊVE DE TIBINTU de Sami Hakimi

le samedi 9 novembre 2019. De 11h00 à 11h30

Pour commencer l'année des « P'tits Éclats de Lire », la Médiathèque présente un spectacle de conte musical pour les toutes petites oreilles... et celles des adultes qui les accompagnent. Tout commence par un coup de fil : Tibintu a des soucis. Aussitôt, Monsieur Pouce met son chapeau pour lui venir en aide. Dans l'eau de la rivière, de l'autre côté de l'océan, par-delà la colline... Quel voyage ! Monsieur Pouce arrivera-t-il à temps ? Il vaudrait mieux,

car Tibintu est poursuivi par un grand serpent d'eau qui menace de l'avaloir... La parole du conteur, le mouvement, le chant et les lumières transforment tout à tour les tambours et lesalebasses en banc de poissons, ventre maternel, maison et totem. Sami Hakimi est musicien-percussionniste de formation qui aime à explorer, seul ou avec d'autres artistes, les liens entre la parole conteuse, le chant, la musique et la danse.

Jeune public de 1 à 3 ans. Durée : 30 min

Tarif : 4 € par personne. Billetterie au Centre culturel du Forum 01 39 89 24 42

SAINT-BRICE-SOUS-FÔRET

### CONTE : PRINCESS

le samedi 9 novembre 2019. De 20h30 à 21h30

À l'occasion du Festival du Conte en Val d'Oise, venez découvrir le spectacle de Philippe Imbert : Princess "Fille ou femme d'un prince. Fille d'un souverain ou d'une souveraine"...mais pas que ! La princesse doit être douce, translucide, chaste...mais pas que ! Voici quelques histoires tirées par le chignon racontées dans le plus grand respect de la tradition."

Spectacle ado-adultes à partir de 12 ans.

Sur réservation au 01 34 19 12 11.

MONTMORENCY

### LA CONQUÊTE DE L'ESPACE :

#### PASSÉ, PRÉSENT, FUTUR

le samedi 16 novembre 2019. De 17h30 à 19h00

Par Sébastien Sanz de l'association *Invitez les étoiles!* Il y a 50 ans, on a marché sur la Lune ! Que s'est-il passé avant et après le premier pas de Neil Armstrong sur la Lune ? Et demain ? Nous vous proposons une conférence avec des extraits de documentaires d'époque sur les étapes importantes de la conquête de l'espace. Notre expert répondra à vos questions et vous accompagnera dans cette découverte au passé, au présent et au futur.

Pour adultes et enfants à partir de 7 ans

Entrée libre sur réservation. Renseignements et réservation au 01 39 64 05 34. Tout public.

DEUIL-LA-BARRE

### FESTIVAL CONTE EN VAL D'OISE :

#### CONTE DU DIABLE DES GOURMANDISES

le samedi 30 novembre 2019. De 16h00 à 17h30

Magguy se souvient des soirs de cyclones et de grands vents, sa maman racontait le Diable qui rôde dans les « Ba Bois » en quête de gourmands et autres imprudents. Tout en préparant sous vos yeux, son fameux chocolat créole parfumé à la cannelle.... Et.... Si le Diable des gourmandises ne vous croque pas, à la fin du spectacle, nous dégusterons ensemble ce chocolat ! Par « *Magguy Faraux* »

Sur réservation : 01 39 84 98 40 / [mediatheque@deuillabarre.fr](mailto:mediatheque@deuillabarre.fr) / 3 €

Plus d'informations sur <https://plainevallee-biblio.fr/>

# OUVERTURE DES PERMANENCES ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE À PLAINE VALLÉE!

Dans le cadre des actions du Programme de Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) et pour faciliter l'instruction des permis de construire et des déclarations préalables en secteur répertorié Architecte des Bâtiments de France (ABF), des permanences gratuites et sur rendez-vous sont ouvertes dans notre Agglomération à partir du 6 décembre.



Ces permanences ABF jouent un rôle de conseil auprès du public et des maîtres d'ouvrage publics dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets architecturaux.

## Pour prendre rendez-vous

- Permanence mensuelle d'une demi-journée, sur rendez-vous de 30 min.
- 1<sup>ère</sup> date: le 6 décembre de 9h30 à 12 h (dernier créneau à 11h30) dans les locaux de Plaine Vallée, 1 rue de l'Égalité, 95230 Soisy-sous-Montmorency
- Rdv à l'attention des porteurs d'un projet (particuliers, institutionnels, professionnels...) inscrits dans les périmètres de protection des monuments historiques
- **Attention la fiche d'avant-projet est à remplir obligatoirement et à envoyer à l'ABF avant le rendez-vous** – Fiche avant-projet à télécharger, à compléter et à renvoyer avant toute prise de rendez-vous.

**Pour prendre rendez-vous, contactez le service Urbanisme de Plaine Vallée au 01 30 10 90 48.**

## Qu'est-ce qu'un Architecte des Bâtiments de France ?

L'A.B.F. veille à la préservation du patrimoine et des paysages emblématiques urbains

et ruraux. Il agit pour la conservation des monuments historiques, des sites classés ou inscrits. Il veille également au respect de la qualité de l'habitat (constructions neuves et réhabilitations) aux abords des monuments historiques et dans les autres espaces protégés.

L'objectif est de maintenir le cadre de vie des habitants, tout en protégeant et valorisant le patrimoine.

## De quel territoire s'occupe-t-il ?

Les ABF exercent dans chaque département au sein du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine.

## En quoi agit-il en lien avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Pour tout projet sur les monuments historiques ou dans un rayon de 500 mètres autour, qu'il soit privé ou public, les demandes d'autorisation de travaux doivent être soumises à l'accord de l'A.B.F. Celui-ci émettra un avis, d'un point de vue architectural et urbain, conforme à la protection et la mise en valeur du monument historique et de ses abords, en cohérence et complémentarité avec le P.L.U.

S'il n'a pas été mis au courant des projets en amont, et si les travaux sont réalisés, il peut demander à régulariser la situation ou

dresser un procès-verbal. Le pouvoir décisionnel de l'A.B.F. peut aller du changement de fenêtre à l'installation d'une éolienne, en passant par la teinte de l'enduit ou le choix du modèle de tuile.

## Comment préparer de futurs travaux et répondre aux prescriptions de l'A.B.F. ?

Dans le cadre de la demande de travaux les ABF sont les conseillers puis les prescripteurs. Ils accompagnent les porteurs de projet lors de l'élaboration du programme de restauration ou de construction, les dirigent vers les organismes compétents; comme la Fondation du Patrimoine ou l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H), qui peuvent accorder une aide selon les conditions d'exécution des projets.

## Quels sont les délais de prise en charge des dossiers ?

Officiellement, le délai d'instruction des déclarations préalables est de deux mois (au lieu d'un mois en dehors du périmètre), quant au permis de construire, il est de six mois (au lieu de deux ou trois mois selon le type de la construction, maison individuelle ou autre).



# ACTUALITÉS

## Équitation : le centre équestre d'Ézanville brille aux championnats de France

Plusieurs cavaliers du Poney club et centre équestre d'Ézanville ont brillamment participé aux championnats de France d'équitation organisés en juillet dernier à Lamotte-Beuvron.

- Marion Rigal : médaille de bronze discipline CSO catégorie Club 2 sénior
- Noé Rénia Galand, Natacha Chiappa Beltran, Laurena Neuschwander, Ethan Ducasse : médaille d'or en CSO poney A Elite équipe excellence
- Margaux Guidi : médaille de bronze en CSO poney 1D Junior
- Mathilde Nardinocchi : médaille de bronze en CSO poney 1D minime 1
- Juliette Saladin, Chloé Rossi, Amandine Hainaux, Lucie Duthois : médaille d'argent en CSO poney 3D équipe junior.

Ces performances concrétisent le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.



## Offrez une deuxième vie à vos livres

Du lundi 18 au 23 novembre à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le Sigidurs organise une collecte de livres dans ses déchèteries. En partenariat avec Recyclivre, venez déposer les livres\* que vous ne lisez plus en déchèteries de Sarcelles, Bouqueval, Gonesse et Louvres aux horaires d'ouvertures.

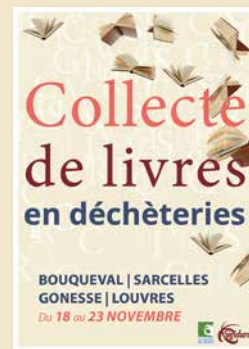
### UN GESTE POUR LA PLANÈTE

En remettant vos livres en circulation, vous réduisez votre impact sur l'environnement et leur donnez une deuxième vie.

### UNE ACTION SOLIDAIRE

Recyclivre propose à la vente sur internet les livres et 10 % des revenus nets sont reversés à l'association Lire et Faire Lire du 95.

\* déposez vos livres dans des cartons - attention les dictionnaires, encyclopédies, revues et manuels scolaires ne sont pas acceptés du fait qu'ils sont datés.



## Trions pour le Téléthon

Pendant tout le mois de décembre, n'oubliez pas de trier vos emballages en verre pour soutenir le Téléthon. Chaque année, le Sigidurs soutient le Téléthon en instaurant une opération de collecte des emballages en verre. Ainsi, tous les pots, bocaux, flacons de parfum et bouteilles déposés dans les bornes d'apport volontaire ou les bornes enterrées situées sur votre commune seront convertis en don pour l'AFM Téléthon. Pour chaque tonne de verre collectée du 1<sup>er</sup> au 31 décembre, le Sigidurs versera un montant de 150 € au Téléthon. **Le Sigidurs vous remercie pour votre geste de tri et n'oubliez pas, le verre est une matière qui se recycle à l'infini!**



# TRIBUNES

## GRUPE MAJORITAIRE

Dans le cadre de la période pré-électorale qui s'étend du 1<sup>er</sup> septembre 2019 jusqu'en mars 2020, et selon l'article L. 52-1 du code électoral, il n'y aura plus de tribune du groupe **"Bien vivre à Ézanville"** dans ce magazine.

## GROUPES DE L'OPPOSITION

Les Ezanvillois ont le droit de savoir!

Les rumeurs vont bon train sur le quartier de la gare qui serait sur le point d'être réaménagé avec la construction de bâtiments, mais aussi avec l'arrivée prochaine d'une supérette à la place du fleuriste, la fermeture annoncée du centre médical et la vente de la boulangerie. On parle aussi de privatiser et de faire payer le parking de la gare. D'autres rumeurs circulent sur la ZAC Le Val d'Ézanville avec le départ de Castorama en janvier 2020 mais aussi la fermeture inattendue mais en cours d'autres enseignes (Kéria)... Qu'en est-il réellement?

Suite des disparitions surprise de commerces: la pharmacie Fleming a fermé définitivement et brusquement. Pourquoi? La boulangerie du Rû de Vaux est restée fermée pendant deux mois. Pourquoi?

Il est temps d'apporter les clarifications nécessaires, de débattre de projets qui sembleraient déjà tout ficelés alors qu'il n'y a eu aucune concertation ni échanges. La commission Urbanisme doit se réunir sur ces points, l'adjoint en charge du développement économique doit rendre des comptes sur son action et les Ezanvillois doivent être informés.

**Une équipe Unie pour une nouvelle énergie**  
Paule SCHAAFF, Sylvie DUFILS et Brigitte ROYER

Dans le cadre de la période pré-électorale qui s'étend du 1<sup>er</sup> septembre 2019 jusqu'en mars 2020, et selon l'article L. 52-1 du code électoral, il n'y aura plus de tribune du groupe **"Ézanville notre ville"** dans ce magazine.

### Che(r) s Ezanvillois (es),

Vous êtes nombreux à nous interpeller et à nous écrire sur la situation de la ZAC du Val d'Ézanville. Depuis 2016, date à laquelle le maire a fait entrer notre commune dans la communauté d'agglomération Plaine Vallée, le projet initialement prévu et budgété n'a jamais été relancé par la mairie. Nous avons donc perdu du temps et les fonds de Plaine Vallée ont été attribués à d'autres programmes plus aboutis au détriment de notre ville.

Au lieu de cela, notre ZAC est mourante et subi l'implantation sauvage des gens du voyage. Même si notre Maire est démunie pour agir lorsque ceux-ci s'installent sur un terrain privé, donc hors de sa juridiction, leur présence est pourtant bien le résultat de son manque d'implication au sein de Plaine Vallée, alors qu'il en est pourtant le Vice-président. Cette situation nous est préjudiciable à tous.

Sans compter que l'équipe municipale actuelle est désormais paralysée et divisée par les élections municipales à venir. La prochaine équipe dirigeante devra se saisir prioritairement de ce dossier même si, vu le retard accumulé, le renouveau de cette zone prendra beaucoup de temps.

S'ajoutent à ce constat les fermetures de petits commerces (fleuriste de la gare, pharmacie Fleming, restaurant Le Clovis sans repreneur...) qui démontrent que le tissu économique de notre ville est en berne car Ézanville n'est plus attractive pour les commerçants.

Le travail à faire pour rendre Ézanville dynamique ne pourra se faire qu'avec vous!

À bientôt.

**L'équipe d'Ézanville pour tous.**  
(Nadia GOSMANT, Philippe DEMARET et Wilfried GAY).

# RETOUR SUR...

**27 septembre :** Cérémonie des élèves diplômés



**12 octobre :** Cérémonie des médailles du travail



**17 octobre :** Naturalisation d'une Ezanvilloise en Préfecture du Val d'Oise



# CARNET

## SEPTEMBRE

### Naissances

Kéan Brun, Andrea Caria Muller, Withnessma Jean Julien, Lily Lecourt, Aylin Ucan, Louis Vanloo, Julian Yanan.

### Décès

Olivier Fay, Paul Georgel, Christian Locatelli, Edmond Vincent, Mireille Rayne.

## OCTOBRE

### Mariages

Fatoumata Baldé et Ousmane Barry, Ahmet Gulay et Rabia Guven, Mawete Mpanzu et Joseph Landry, Samantha Souria Erragounta et Vincent Locqueneux-Guillemain.

### Décès

Mauricette Bled.

# EN BREF ...

## Associations : demande de subventions municipales

Les associations qui souhaitent faire la demande d'une subvention auprès de la municipalité doivent remplir le dossier disponible soit à l'accueil de la Mairie soit sur le site internet de la Ville via l'onglet « *vie municipale* » puis « *finances* » et « *subventions aux associations* ». La date butoir pour la remise des dossiers sera le vendredi 29 novembre 2019.

**Le dossier complet pourra être déposé à l'accueil de la Mairie ou envoyer via l'adresse mail : [associations@ezanville.fr](mailto:associations@ezanville.fr)**

## SIGIDURS : Attention aux faux éboueurs

L'arnaque est connue mais continue à faire des victimes. Chaque année, un peu partout en France, des individus se présentent chez vous en se faisant passer pour des éboueurs et vous vendent un calendrier pour quelques euros. Ils peuvent être vêtus du gilet jaune fluo réglementaire afin de se rendre crédibles auprès de leurs victimes.

Nous vous invitons donc à la plus grande vigilance.

Nous vous informons également que le contrat qui nous lie à nos différents prestataires de collecte interdit formellement toute demande de contribution financière aux administrés, sous peine de sanctions.

**Si vous êtes confrontés à cette situation, appelez immédiatement le numéro vert du Sigidurs (0 800 735 736) afin de le signaler.**

## Emploi : de nouveaux ateliers sur le marketing de soi

Le marketing de soi ou self marketing est le marketing appliqué à la construction, au développement et à la valorisation de son image, de sa notoriété, de sa carrière, de sa recherche d'emploi. Afin d'accompagner toujours un peu plus les demandeurs d'emploi de son territoire, l'agglomération Plaine Vallée organise une session de 4 ateliers de 3 h chacun, animés par une professionnelle, coach, psychologue du travail. Calendrier :

- 4 novembre de 9 h à 12 h
- 7 novembre de 9 h à 12 h
- 18 novembre de 9 h à 12 h
- 21 novembre de 9 h à 12 h

Lieu des ateliers : Espace emploi 23, avenue Kellermann 95230 Soisy-sous-Montmorency (en face du Champ de courses d'Enghien/Soisy – arrêt Champ de Course)

**Renseignements et inscription : [emploi@agglomeration-plainevallee.fr](mailto:emploi@agglomeration-plainevallee.fr) ou Philippe Le Mao 01 34 05 18 03**

## Festival Musical d'Automne des Jeunes Interprètes

Soutenu par Plaine Vallée, Le Festival Musical d'Automne des Jeunes Interprètes propose aux mélomanes des concerts et récitals interprétés par les lauréats du concours international organisé par l'association FMAJI. Ces concerts ont lieu dans les communes de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, dans le Val d'Oise, de septembre à décembre :

### • Dimanche 10 novembre

Groslay – Église Saint Martin à 16 h – « *Bach et au-delà* » avec nos lauréats 2019

### • Vendredi 22 novembre

Deuil-la-Barre – Salle des Fêtes à 20 h 30 – Orchestre de chambre Nouvelle Europe dirigé par Nicolas Krauze

### • Dimanche 8 décembre

Andilly – Église Saint-Médard à 16 h – « *La sonate dans tous ses éclats* » avec nos lauréats 2019

### • Vendredi 13 décembre

Saint-Gratien – Salle Georges Brassens à 20 h 30 – Orchestre Padeloup dirigé par Nicolas Simon

[www.fmaji.com](http://www.fmaji.com)

## Chantez avec l'Union Familiale !

Un groupe vocal va voir le jour au sein de l'association de l'Union Familiale. Animé par Élisabeth et orienté vers la musique de variétés, il est ouvert à toutes et tous.

Répétition le lundi de 15 h 00 à 16 h 30 au Théâtre de l'Union Familiale 9, rue des écoles à Ezanville.

**Pour tous renseignements, contactez Élisabeth au 07 68 53 61 20. [chant.uf.ezanville@gmail.com](mailto:chant.uf.ezanville@gmail.com)**

## Plaine de Vie : appel aux dons en faveur de l'insertion et de la nature !

Depuis cet été, il est possible de soutenir l'association de façon ponctuelle ou mensuelle d'un seul clic, on peut donc faire des dons pour l'association via une plateforme sécurisée.

Chaque internaute aura la possibilité de verser un don ponctuel ou mensuel de la valeur de son choix. Ces dons favoriseront une déduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200, 238 bis, et 978 du code général des impôts.

N'hésitez pas à en informer vos proches !

<https://www.helloasso.com/associations/plaine-de-vie/formulaires/1>